



COMMUNICATION MUNICIPALE VŒUX DU MAIRE DU VENDREDI 05 JANVIER 2024

RETROSPECTIVE 2023



Ou taper « rétrospective 2023 St Just en Chevalet » sur internet.

Madame la Conseillère Départementale, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires, Mesdames et Messieurs les représentants de l'EHPAD, Mesdames et Messieurs les représentants des administrations locales, Mesdames et Messieurs les représentants des pompiers et de la gendarmerie, Père Mutware, Mesdames et Messieurs les représentants des associations, Mesdames et Messieurs les élus municipaux, Mesdames et Messieurs les salariés de la commune, chers saint-Jurauds. Merci d'avoir, comme d'habitude, répondu en grand nombre à notre invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux que j'ai le plaisir de présider et d'organiser avec les équipes municipales élues à mes côtés depuis 2008.

Comme à l'accoutumée, je souhaite ce soir revenir sur nos actions et traiter de celles à venir. C'est, me semble-t-il, un devoir que d'informer comme nous le faisons souvent au travers de nos multiples moyens de communication.

En 2023 plusieurs importants chantiers ont été achevés et d'autres débutés. Je veux ici bien sûr évoquer les lourds travaux de réhabilitation de la chapelle « Notre Dame du Château » inaugurés le 09 juin et remercier l'association pour la belle fête organisée le 15 août, évoquer l'aménagement, rue d'Urfé, de notre bibliothèque municipale inaugurée le 07 avril. J'en profite là aussi pour remercier les bénévoles qui œuvrent désormais et depuis début mars dans de bien meilleures conditions au sein d'un bâtiment dont la propriété est communale.

Nous avons débuté récemment les travaux nécessaires à l'implantation d'une borne de recharge électrique à l'angle du boulevard de l'Astrée et de la rue René Cassin, en bordure du parc, fruit d'une collaboration entre le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire, la CCPU et la commune. Elle devrait être mise en service fin mai.

Nous avons également débuté en mars, avec le syndicat précité, l'enfouissement et le renforcement des réseaux aériens du quartier « du Monteillard ». Le remplacement du dispositif d'éclairage public est également en cours. Vous pouvez déjà voir les nouveaux mâts qui remplaceront les disgracieux poteaux béton et qui seront équipés de lampes LED beaucoup moins énergivores. Le chantier se terminera en juin. Préalablement nous avons déjà réalisé, route de Juré, l'enfouissement des réseaux.

Vous le constatez nous avons beaucoup œuvré sur cette thématique d'autant qu'il convient d'ajouter l'enfouissement des réseaux et la dépose des poteaux bétons entre la rue du 19 mars 1962 et la sortie basse nécessaire à l'évacuation des bennes de la déchèterie.

Concernant la défense incendie, nous lançons une étude sur tout le territoire communal consistant en un état des lieux des différents dispositifs. Celui-ci permettra d'y superposer un projet prenant en compte les évolutions, les éventuels manques, la réglementation d'aujourd'hui. Il s'agit de disposer d'une feuille de route pour mettre en place, sur ce sujet, une programmation pluriannuelle d'investissement et de tracer, là encore, une stratégie réfléchie sur le plan technique, juridique et financier.

Le projet de la gendarmerie nous a également mobilisé et les premières esquisses d'organisation du site retenu à « la Remise » ont été réalisées. La maîtrise du foncier est désormais acquise et va se concrétiser par deux compromis que Loire habitat va signer. Je souhaite vivement remercier le bailleur social qui a accepté, suite à notre sollicitation, d'assurer la maîtrise d'ouvrage de cet équipement pour lequel nous sommes battus depuis 15 années. Sans Loire Habitat, il nous aurait été impossible de porter un tel investissement. A ce stade, nous sommes dans l'attente de la visite des autorités de gendarmerie parisiennes et régionales qui doivent, en ce début d'année, venir visiter les lieux. Le cahier des charges ayant été parfaitement respecté, il n'y a aucune raison que cette visite ne soit pas fructueuse afin que le dossier passe désormais dans une phase plus active et opérationnelle.

Concernant le projet de réhabilitation lourde de la piscine, nous n'avons pu obtenir de fonds européens malgré un dossier jugé de qualité et soutenu par de très très nombreux élus ligériens et même européens. Le projet ne verra donc pas le jour car non finançable. C'est ainsi.

MAIS, nous ne baissons pas les bras pour autant.

Cet équipement ludique, sportif et pédagogique est essentiel à notre bassin de vie. La commune envisage donc désormais une très lourde réparation de l'existant en substitution au projet initial.

Nous lui consacrerons un budget important mais en restant en complète cohérence avec nos capacités financières de sorte à conserver des finances saines. Pour cela nous comptons sur l'aide de l'Etat, de la Région, du Département, de la CCPU. Nous devrions rencontrer ces partenaires prochainement. Tous sont concernés. Il nous faut absolument leur participation active, significative et rapide pour permettre le maintien de la piscine au profit du territoire. Je n'envisage pas un instant que celui-ci perde cet atout et ce service au profit de nombreux citoyens d'ici et d'ailleurs.

La CCPU continue sur un bon rythme le chantier d'aménagement de l'ex-EHPAD pour y regrouper ses services et permettre aux administrés des 11 communes constitutives de l'établissement public de disposer, fin juin, d'un lieu adapté, accueillant, extrêmement bien situé, agréable, donnant sur le petit parc municipal.

Le Département a bien avancé son projet de réhabilitation du centre d'exploitation et les travaux devraient débuter en 2025. Nous regrettons cependant que le Conseil Départemental n'ait pas retenu notre proposition consistant à bâtir du neuf sur un terrain communal à proximité, pour lequel nous avons obtenu le droit à construire ce centre au travers d'un certificat d'urbanisme positif. Cette solution permettait à l'entreprise EXTRAT d'acquérir le site ainsi libéré pour son développement, de meilleures conditions pour travailler, de conserver les grands hangars existants pour la fabrication des charpentes. Elle permettait le maintien de cette activité sur la commune. Il est naturel et légitime que les actuels dirigeants cherchent dorénavant d'autres solutions et réfléchissent à changer d'implantation.

Nous avons réalisé, avec le concours du département et de la CCPU, pour environ 40 000 euros de réfection de voirie et avons débuté l'aménagement du carrefour à l'angle de la rue du 19 mars 1962 et de la voie communale desservant la zone basse de la déchèterie et la zone d'activités. Des ponts communaux ont également fait l'objet de travaux encadrés par la Direction des Territoires et son service environnement eu égard à la rivière Natura 2000. C'est notre unité technique qui s'est chargée de ces prestations délicates que l'on ne voit guère mais qui s'affichent malgré tout au travers des garde-corps du pont de la rue du 19 mars 1962. Le Département quant à lui, a traité le revêtement de la rue de Vichy et engagé des travaux sur les accotements de la route conduisant à « la Croix de Tour ».

Désormais, nous avons terminé l'accessibilité à nos bâtiments recevant du public débuté en 2015 et sommes désormais en règle avec les textes. Des attestations vont bientôt nous parvenir. Nous pourrions ainsi les transmettre en préfecture prouvant le respect de nos engagements sur 9 ans. Ce fut donc un travail de longue haleine mais nécessaire pour permettre de faciliter la vie aux personnes qui souffrent de handicap. A noter que depuis 2008, à chaque réaménagement ou aménagement des espaces publics (place vers la mairie, place vers la poste, place de Rochetaillée, la Conche et sa périphérie, aménagement du bourg et de ses trottoirs, terrain multisports, réalisation de la passerelle du camping après démolition des berges de l'ancienne piscine sur la rivière, etc) nous avons systématiquement intégré cette dimension dans nos réflexions.

Au stade, avec le club, nous avons réalisé un gros entretien mécanisé sur la pelouse du terrain d'honneur. Le résultat est assez remarquable car, malgré les chaleurs et la sécheresse, le terrain est magnifique comme vous pouvez tous le constater. Là encore il convient de faire le nécessaire pour garder le plus longtemps possible en excellent état ce très bel équipement qui, outre l'entretien évoqué, profite d'un arrosage via le bassin que nous avons réalisé.

Au gymnase, nous avons refait les enduits détériorés afin de rendre à la façade son aspect originel.

Concernant le camping, le snack, le minigolf et les courts de tennis nous avons relancé une procédure de délégation de service public fastidieuse mais néanmoins fructueuse puisque nous venons d'attribuer la gestion à Madame et Monsieur *Charlemagne* qui nous viennent du nord avec leurs 3 enfants. *M. Burckel*, l'actuel exploitant, termine en effet son contrat le 01 mai.

Au niveau du personnel, nous avons complété l'unité technique et remplacé *Stéphane Marjolet* qui nous a quitté pour le privé. C'est *Maxime Kobusinski*, habitant la commune, qui a été recruté en novembre. A noter que *Aurélien Besson* complète pour un an l'effectif via un contrat aidé. *Odile Moussé*, quant à elle, a pris sa retraite et nous lui souhaitons de pleinement profiter de ce nouveau temps.

J'en profite pour remercier tout le personnel municipal pour son implication au service de notre belle commune.

A l'école, forts d'un effectif stable voire en hausse, nous avons pu conserver la 5ème classe. Nous avons également pu continuer l'opération « la cantine à 1 euro ».

A noter que nous avons accueilli à la rentrée une nouvelle enseignante *Audrey Faye* et qu'à l'école Sacré Cœur *Stéphanie Cuoq* est également arrivée. Belle année scolaire à toutes les deux.

Au collège le Breuil, notre Principal, fort apprécié, *M. Beyroun*, nous quitte. Nous allons vraiment le regretter.

En matière de commerce et d'activités nous souhaitons la bienvenue à *Dolores Cazier* qui a repris le TENESSY et une belle retraite à *Hélène Fradin*. Nous souhaitons également pleine réussite à *Anna Tissot* et *William Grouhel* qui ont repris « le Petit Casino » et également belle retraite au plus ancien de nos commerçants *Michel Moreau*. Bienvenue à *Vincent Souchon* qui a ouvert, place du 11 novembre, une activité de bazar et brocante et à *Jacques Durand* numismate et collectionneur qui s'est installé en bas de la rue de France.

« La Sténopé aquatique » accueille désormais en ses murs une belle bibliothèque qui pourrait d'ailleurs travailler en relation avec la nôtre. Bravo à *Clara Sicart* et *Dave Poussin*. Nous envisageons par ailleurs, avec cette structure, des projections cinématographiques grand public salle rue de Thiers, comme par le passé.

La pépinière « AMMELO » portée par *Emmanuelle Barlerin* et *Elodie Grissolange* continue sa croissance rue Croix Mission. Une trentaine de professionnels y exercent soit de manière ponctuelle soit de manière continue dans le domaine du service, du bien-être, des arts. On y trouve encore des activités ludiques. Je ne peux ici citer les très nombreux acteurs mais tout de même les permanents que sont *Aurélie Grognet* esthéticienne, *Chloe Damiany* magnétiseuse et médium homme et animaux, *Marion Vehovec* accompagnante périnatale, *Nicolas Giraud* astrologue numérologue et praticien Reiki. A noter que la pépinière a mis en place un rendez-vous hebdomadaire réunissant chaque semaine des acteurs économiques du territoire et d'ailleurs en vue de créer une dynamique, d'échanger des idées, d'initier des projets.

Les travaux relatifs à la création d'une clinique vétérinaire dans l'ex-maison du Docteur Labat av. du 08 mai 1945 sont terminés et 4 vétérinaires avec leurs assistantes y exercent : *Huguette Valon*, *Suzanne Lamarche*, *Pauline Vernet*, et *Guilhem Marjorel*. C'est une véritable chance pour le territoire.

Angélique Siettel poursuit, avec son architecte, les études relatives à la création de sa nouvelle pharmacie sur le terrain communal angle rue de Thiers et Bd de l'Astrée. Cette heureuse maîtrise foncière communale a permis ce projet ambitieux. *Laura* et *Baptiste Leroy*, quant à eux, ont cessé d'exercer et nous leur souhaitons une heureuse retraite.

A la maison de santé nous avons également le plaisir d'accueillir *Mélanie Faye* comme sage-femme.

La SCI DAMELA nous a acheté un peu plus de 3 500 m2 au sein de notre zone d'activité « des Aubars ». Le projet consisterait en la création d'une entreprise qui travaillerait en lien avec la société déjà sur site, ARA THERMOLAQUAGE, afin de créer une synergie et une optimisation au niveau notamment des éléments constitutifs de l'élaboration de peintures nécessaires au laquage des éléments de serrurerie.

A tous ces nombreux acteurs, nous souhaitons prospérité et développement et nous les félicitons pour leur investissement, preuve de la confiance qu'ils témoignent à notre commune.

Quant au projet éolien Tuilière-Cherier, nous avons continué le combat aux côtés de l'association « Bien Vivre en Pays d'Urfé » en mobilisant cet été sur le site de très nombreux élus et responsables associatifs. Je rappelle que toutes les institutions représentatives de la démocratie française (ou presque) et jusqu'au plus haut niveau de l'Etat sont opposées au projet pour de vraies raisons et pourtant... A noter que le jugement de l'action engagée au Conseil d'Etat par l'association précitée n'a pas été encore rendu. (L'Etat a lui hélas perdu au même Conseil d'Etat). La Tuilière et la Région ont entrepris, également et parallèlement, des actions en justice. Nous souhaitons bien sûr les voir aboutir. Une grande majorité des élus de la CCPU est opposée d'autant que se dessine le projet d'Arconsat au sommet des « Bois noirs » avec un incroyable impact sur notre commune dans une zone pourtant sacralisée par la charte du Parc Naturel Régional du Livradois Forez ! N'hésitez pas à rejoindre l'association. (06.60.88.82.49)

Sur le plan associatif justement, nous nous félicitons de la reconstitution du comité des fêtes associant désormais les associations locales comme nous nous félicitons du nouveau départ de l'union des commerçants.

En 2024 il faudra continuer les études évoquées précédemment et, bien sûr, en entreprendre une nouvelle relative à la piscine, **toujours et encore chercher des financements**, mais aussi terminer les opérations en cours et en commencer d'autres. Ainsi doit aller, selon nous, la bonne gestion de la chose publique. La gendarmerie, la piscine, la délégation de gestion du camping et du snack vont donc demander encore toute notre implication.

Avec la CCPU nous continuerons le travail engagé concernant le Plan Climat Air Energie, le Plan local d'Urbanisme Intercommunal, le projet d'autoconsommation partagé via le photovoltaïque en toiture.

A l'EHPAD, où j'ai l'honneur de présider le conseil d'administration, seront réalisés des travaux sur les espaces extérieurs, à l'arrière du bâtiment. J'en profite pour saluer le personnel et la nouvelle direction puisque *Paul Huynh* est désormais à la tête de la structure en remplacement de *Gilles Giraudet* que je remercie pour son travail, tout comme je remercie les bénévoles et la dynamique et formidable association « les sourires d'Urfé ». J'ai bien sûr une pensée affectueuse pour nos résidents.

Avec le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Loire et la CCPU nous allons donc, au début du 2ème semestre, installer la borne de recharge pour véhicules électriques. Toujours en partenariat avec le Syndicat d'Energie nous allons équiper toutes nos armoires d'éclairage public de la commune afin de pouvoir, à distance, les commander via une tablette ou un téléphone. Nous pourrons désormais très facilement, et sans nous déplacer, adapter des horaires par zones en fonction des manifestations qui se déroulent tout au long de l'année. A noter que nous pouvons bénéficier de ce service grâce à l'installation en très bas débit de 2 toutes petites antennes. D'autres applications pourront suivre : la transmission de données concernant l'analyse d'air à l'école, à l'église, le chauffage des bâtiments, la température des chaussées guidant la décision pour leur traitement verglas, l'alerte pour le remplissage de cuves, l'alerte concernant des fuites sur réseau, la hauteur et le débit de nos rivières, etc.

Route de Juré, il nous faudra poursuivre en enfouissant les réseaux d'éclairage public et en équipant les poteaux existants de consoles d'éclairage équipées de LED comme « au Monteillard ».

Nous procéderons donc, comme expliqué, à l'élargissement et à l'aménagement du carrefour formant le croisement de la sortie de la zone d'activité « des Aubars » et de la rue du 19 mars 1962. Bien entendu nous continuerons plus largement par d'autres travaux sur la voirie programmés avec la CCPU.

Au cimetière nous continuerons des aménagements pour faciliter les déplacements dans la forte pente qui le caractérise.

Un mot concernant le projet du Diocèse de Lyon. L'aménagement de l'ex- « Hôtel Moderne » rue du Monteillard connaît, comme beaucoup d'autres projets, quelques aléas mais, in fine, il permettra bien à la paroisse de disposer d'espaces de qualité tout comme il permettra la mise en valeur des lieux quelque peu délabrés.

Nous aurons également à organiser de beaux événements comme « les sentiers de la flamme » le 06 avril, avec les associations et en résonance avec les jeux olympiques grâce à notre labellisation « village Sport Nature ». Nous accueillerons également la semaine fédérale de cyclotourisme avec les cyclos de St Just où nous attendons entre 5 et 10 000 cyclistes le 24 juillet. Bien sûr nous accueillerons la désormais traditionnelle Cyclo sportive « Remi Cavagna » le 08 septembre.

Nous œuvrons, comme vous le constatez, sans relâche. Nous avançons, toujours sans toucher à l'impôt, malgré un contexte extrêmement difficile. C'est d'ailleurs ce contexte qui nécessite plus que jamais de la solidarité.

Aussi, je félicite les associations qui créent du lien et particulièrement celles qui entourent et s'occupent, sur le territoire, des plus seuls, des plus fragiles ou démunis : les bénévoles de l'ADMR, du relais transport, de « Mathis pour la vie », de la croix rouge et de ses acteurs st jurauds qui distribuent des colis de nourriture, les pompiers volontaires, l'association des donneurs de sang, Emmaüs qui œuvre « au Chalendon ».

Avançons tous ensemble et croyons en l'avenir sans oublier pour autant le passé et tous ceux qui nous ont quittés, cet avenir ne pouvant se construire qu'à partir de notre histoire individuelle et collective.

BONNE ANNEE 2024

Le maire Pascal PONCET